



Le ministère oppose le « respect du cadre budgétaire » au recrutement des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires !

A l'appel du SNUDI-FO, rejoint par la FSU-SNUipp, le SE-UNSA et la CGT Educ'action, les candidats aux concours de recrutement de professeurs des écoles inscrits sur les listes complémentaires se sont rassemblés mercredi 16 septembre devant le ministère pour exiger d'être recrutés. Plusieurs académies (Rennes, Nice, Créteil, Grenoble, Normandie...) étaient représentées.

Le ministère a dans un premier temps refusé de recevoir une délégation avant d'être contraint d'accepter que des candidats inscrits sur les listes complémentaires et des représentants syndicaux soient finalement admis.

Le SNUDI-FO a indiqué que les besoins d'enseignants étant manifestes, la décision du ministre de ne pas avoir recours à l'ensemble de la liste complémentaire était inacceptable et incompréhensible.

Les candidats inscrits sur liste complémentaire ont témoigné que dans leurs académies, alors qu'ils attendaient toujours d'être recrutés en tant que fonctionnaires stagiaires, les recteurs avaient recours – parfois massivement – à des enseignants contractuels précaires et sous-payés. Décidément, il n'y a pas de petites économies pour ce gouvernement !



Ils ont expliqué les sacrifices et efforts consentis pour préparer le concours et ont indiqué leur disponibilité pour prendre une classe immédiatement.

A ces arguments réaffirmés durant toute l'audience, les représentants du ministre ont opposé « le respect du cadre budgétaire » et l'absence de postes vacants. Pas de postes vacants dans les écoles... De qui se moque-t-on ?

Le SNUDI-FO a demandé une réponse urgente du ministre. En effet, conséquence de la réforme des concours – que pour sa part le SNUDI-FO a combattue - la réglementation indique désormais qu'il ne peut plus être fait appel à la liste complémentaire après le 30 septembre.

Les représentants du ministre ont annoncé qu'ils allaient faire remonter notre revendication auprès du ministre et reviendrait vers rapidement vers les organisations syndicales...

Le SNUDI-FO poursuivra inlassablement ses interventions (et dès le 17 décembre lors du Conseil supérieur de l'Education) pour que l'ensemble des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires soient recrutés.

Le SNUDI-FO soutiendra toutes les mobilisations portant cette revendication. On ne lâchera rien !

Montreuil, le 16 septembre 2026